

# Grand débat national

## Compte-rendu

### Nages – 23/01/19 à 20h30

40 présents

Mot de bienvenue du maire, Alain CABROL

Introduction de Philippe FOLLIOU, député : rappel du contexte et de la démarche du Grand débat national, rappelle qu'il a déjà favorisé le débat depuis le début de son mandat avec les « ateliers du territoire », présente la méthode égalitaire (2 minutes par intervention) et les règles du jeu du débat démocratique et citoyen, exprime son souhait que ces débats soient fructueux, qu'ils voient émerger des points saillants et des propositions au-delà des « doléances ». Justification du choix du lieu du débat, lecture de la charte du Grand débat national par Philippe FOLLIOU et par deux assesseurs, présentation des questionnaires qui peuvent être remplis par les participants en direct ou après la réunion et remis soit en mairie, soit à la permanence parlementaire qui les fera suivre à la Mission Grand débat. Rappel des 4 thèmes principaux du grand débat, qui ne sont pas exclusifs puisque aucune question ne sera mise de côté, et de la feuille de doléances et propositions à disposition de chacun.

### **Thème 1 : la transition écologique**

1. Brigitte P : « Transition écologique » est un terme à la mode, mais en ruralité les transports en commun ne sont pas adaptés aux besoins des citoyens. Ils sont obligés au « tout voiture ». Les maires se mobilisent sur ce sujet mais se sentent défavorisés par rapport à l'urbain.
2. André C : Diesel : j'ai voulu dernièrement acheter une nouvelle voiture dans contexte politique anti-diesel. Le vendeur m'a dit que le diesel produit moins de Co2 que l'essence, mais le malus est plus important sur l'essence que le diesel. Je voudrais comprendre les raisons de cette incohérence.
3. Brigitte P : Factures d'énergie. Il faut baisser la TVA et les taxes d'acheminement pour tous, car pour les plus défavorisés, il y a précarité énergétique et ils ne peuvent se chauffer.
4. Anthony M : Réponse à André C. Différence de malus entre essence et diesel car on ne prend pas en compte le Co2 mais surtout les micro-particules plus importantes dans le diesel.
5. Alain C : Les diesels polluent en France, mais on les évacue de notre pays pour les exporter à l'étranger, où ils vont continuer à polluer la terre entière.
6. Julien B : Hausse de TICPE, notamment sur le gasoil que l'État nous a encouragé à consommer pendant des années, est une des premières origines de la mobilisation des gilets jaunes. Hausses de cette taxe rapporte environ 3,5Md€ à l'État. Or seulement 500M€ sont alloués au budget de la transition écologique.  
On nous encourage à passer à la voiture électrique : or il faut bien produire cette électricité et le recyclage des batteries est pour l'heure non maîtrisé. C'est un problème écologique. Les éoliennes qu'on voit beaucoup en montagne n'ont pas le rendement escompté. Qui gagne de l'argent sur cette défaillance ?

- L'hydrogène se développe sur Albi, il faut l'encourager. Existence des boîtiers qui permettent la transition entre l'essence et le bioéthanol. Les aides d'État devraient être redéployées pour s'en équiper.
7. Serge D : Les retraites sont ponctionnées avec CSG et non-indexation sur l'inflation. Une baisse des taxes sur les factures de première nécessité (eau, électricité, essence) devrait être envisagée.
  8. Laure S : Je suis apicultrice, la situation des abeilles est très critique actuellement à cause notamment des attaques des frelons asiatiques. Aberrant que la destruction d'un nid de frelon soit si chère (250€) et uniquement via des sociétés privées, les pompiers n'ayant plus droit d'intervenir. L'État devrait se pencher dessus.  
Changement climatique est important, les abeilles le ressentent. Elles doivent être nourries même en hiver car elles sortent plus qu'avant à cause des températures.  
Les traitements agricoles (néonicotinoïdes) sont un problème pour les abeilles.
  9. Cédric S : Transition écologique ne pourra se faire sans équité. Il ne peut y avoir une écologie pour les riches et une pour les pauvres. Or les taxes touchent souvent les petits revenus, c'est à eux qu'on demande le plus d'efforts. Alors que tout ce qui va polluer le plus est consommé ou acheminé de façon polluante par les plus riches (grandes entreprises...). La taxe sur notre consommation quotidienne n'est pas justifiée.
  10. Chantal C : Écologie est bien payée par les plus pauvres. TICPE sur les factures EDF est à un taux supérieur pour les particuliers alors que les entreprises bénéficient d'exonérations de TICPE selon leur bénéfice. Les plus pollueurs ne paient pas de TICPE quand le consommateur de base paie le plus cette taxe.
  11. Marie-Christine G : Constat : en ruralité, la voiture est indispensable. On en a tous au moins une, aides ou pas aides. Elles devraient plutôt être redéployées vers la rénovation énergétique des logements et la recherche d'économie d'énergie.
  12. Daniel V : Souhaite réagir sur l'incohérence de certaines politiques nationales, notamment sur le chauffage. Dans l'intercommunalité, une opération d'amélioration de l'habitat vient d'être réalisée. Elle a permis de changer les systèmes de chauffage de certaines familles, avec la coopération de l'ANAH, du bois vers le fioul. On entend désormais que le gouvernement voudrait favoriser le remplacement de ces chauffages au fioul par des pompes à chaleur pour 1€. Cette instabilité est inquiétante pour les bénéficiaires et nous avons là un exemple de gaspillage d'argent public incompréhensible.
  13. Alain C : en montagne, on a du bois mais pas d'unité de transformation de celui-ci. Les camions de bois quittent la montagne avec des billes et des déchets bois non valorisés, donc avec beaucoup de vide : ce transport à vide est polluant. Si l'on pouvait transformer ces billes sur place, on ne transporterait que du bois prêt à conditionner et on transporterait beaucoup plus de matière.  
Le bois français se vendrait mieux aujourd'hui car il part être transformé en Chine. Ce transport aussi est polluant, d'autant que le produit transformé revient ensuite chez nous.
  14. Claude B : Un an après la catastrophe de Fukushima, il est allé au Japon. Dans Tokyo, il y avait beaucoup de voitures hybrides. Seules les voitures haut de gamme européennes faisaient du bruit dans les rues car pas hybrides. Il nous faut aller vers le développement de l'hybride, par exemple, ou d'autres technologies non polluantes dans l'automobile.
  15. Anthony M : La transition écologique doit permettre de relocaliser notre production. Nos services publics doivent rester présents : on compense leur départ par la dématérialisation ou alors le recours à la voiture. Mais on doit investir massivement dans la ruralité afin d'y fixer les populations et faire en sorte que le territoire où on vit reste agréable, et moins pollué.

- Méthanisation. Méthanisons chez nous ! Il faut encourager le développement de petites unités sur ces territoires ruraux.
16. Cédric S : Aménagement du territoire est seulement vu depuis au moins les années 90 au prisme des grands plans d'aménagement favorisant le développement de grands centres urbains/métropoles, et au détriment de la ruralité et petites villes et leurs services. Dès lors, les populations qui y sont restées doivent « prendre la voiture pour un oui ou pour un non », pour avoir accès au moindre service public. Ces inégalités territoriales ont été favorisées, alors qu'un système territorial basé sur les grandes agglomérations ne fonctionne pas en leur sein même (pollution, engorgement...). Il faut mieux répartir la population et promouvoir le cadre de vie en ruralité. L'entassement n'est pas une solution écologique.
  17. Francine B : La ruralité est défavorisée par rapport à l'urbain. Des populations viennent de la ville pour « prendre l'air » en vivant en campagne, or on fait des PLUI qui encouragent l'entassement de ces nouvelles populations qui sont venues pour fuir cette logique et qui réduisent les surfaces constructibles. Des normes nous sont appliquées alors qu'elles ne nous sont pas adaptées car le modèle de référence utilisé pour ces normes est la grande agglomération. Exemple des déchets verts : en campagne, on ne peut plus écobuer du tout. Maintenant il faut prendre la voiture et donc utiliser de l'essence pour faire détruire ces déchets. Ce n'est pas équitable et c'est incohérent du point de vue écologique.
  18. Jean-François R : Définition du mot « territoire », très utilisé, m'interroge : où sont passées nos belles « provinces » ? On ne parle que de métropoles, grands centres urbains, et tout le reste ne sont que des « territoires ».  
Digression : dans les textes législatifs, on parle de « territoires » pour désigner par exemple les « territoires d'outre-mer », qui ont un statut encore moins fort que les « départements d'outre-mer » → Cela veut dire que nos provinces sont des territoires déconsidérés. Nous sommes des autochtones dans des « territoires ».
  19. Julien B : Les agriculteurs sont des acteurs de la transition écologique. L'État devrait accompagner les agriculteurs biologiques et raisonnés en leur permettant d'avoir des coopératives et lieux de vente sans intermédiaires pour maintenir des prix de vente bas et réduire les émissions de gaz à effets de serre. Sur Albi des terrains ont été préemptés pour y installer des maraîchers auprès desquels les albigeois se fournissent à moindre coût et les cantines scolaires peuvent s'alimenter. Ce sont des solutions simples et viables à développer.  
On ne peut pas dire qu'il faut protéger les agriculteurs français suivant un modèle de production respectueux de l'environnement et passer en même temps des accords de libre-échange avec tous les pays du monde où les standards agricoles ne sont pas les mêmes. Il nous faut revenir à une agriculture proche des consommateurs.
  20. Nelly B : Voiture électrique : qu'on m'explique comment les faire marcher quand on ne veut plus produire d'électricité via centrales nucléaires, et que les éoliennes ne suffisent pas. On sait que les batteries sont polluantes. La voiture électrique n'est pas la panacée. On ne propose rien de sérieux en contrepartie des voitures au pétrole.

## **Thème 2 : la fiscalité et les dépenses publiques**

1. Chantal C : Le mouvement des « gilets jaunes » a fait prendre conscience de beaucoup de revendications. Le 17 novembre, j'étais moi-même dans un rond-point vêtue d'un gilet jaune. Nous étions des gens qui souvent n'avaient jamais manifesté et de tous bords. Il y avait notamment beaucoup de femmes et de retraités qui ne comprennent pas la hausse de CSG. On les a ponctionnés quand ils travaillaient pour financer la solidarité, et là ils le

sont encore avec cette hausse de CSG. Ils ont le sentiment d'avoir été bernés, d'avoir beaucoup donné et de se voir reprendre aujourd'hui.

2. Jean-François R : Pourquoi les retraites ne sont pas indexées depuis des années sur le coût de la vie ? Ils voient leur pouvoir d'achat baisser d'année en année au regard de l'inflation. Le Président de la République a fait un geste sur le SMIC (en fait une allocation a été augmentée), mais pas envers les retraités. Est-ce symbolique d'une vision productiviste de la société où ceux qui ne travaillent pas sont une charge ? C'est une erreur, car dans de petites communes comme Nages, le dynamisme provient principalement de personnes retraitées. On ne peut raisonner qu'en terme de PIB, mais il faut prendre en compte le « bonheur intérieur brut ». Les calculs de chiffres font oublier l'être humain qui doit être au centre de l'économie et de la société.
3. Anonyme : Cette année, les retraités viennent de perdre 4 % de pouvoir d'achat. Si telle perte de pouvoir d'achat est répétée pendant 10 ans, tous les retraités seront sous le seuil de pauvreté. Il faudra les assister.
4. Cédric S : Pourquoi ne pas avoir travaillé sur la baisse de la TVA qui est la taxe la plus inégalitaire afin de relancer la consommation ?  
L'éducation est un socle de la démocratie et fait avancer la recherche. Dans le tableau (cf. questionnaire page 2), 96€ sur 1000 dépensés le sont dans l'éducation, ce n'est pas assez. Pas plus que la recherche (23€ sur 1000), qui pourrait nous faire avancer dans la transition écologique.
5. Laure S : Grogne des « gilets jaunes » a été soutenue par beaucoup de gens qui n'étaient pas dans les ronds-points. Ce soutien vient du fait qu'on ne puisse pas demander aux gens de se serrer la ceinture tant que les dirigeants ne le feront pas. Tout le monde doit faire un effort, c'est la seule façon d'accepter les sacrifices. Le gouvernement ne semble pas envisager de faire participer chacun à due hauteur
6. Brigitte P : Pour que notre pays retrouve sa ferveur, le goût du travail et l'envie de vivre au territoire, il faut faire tomber tous les privilèges. Exemple : les anciens Président de la République coûtent 10,2M€ par an pour leurs dépenses personnelles. Alors que les personnes de notre territoire doivent parfois faire des emprunts pour faire enterrer leurs propres parents ou enfants ! Le peuple s'exprime avec vigueur contre ces inégalités. Ces faits sont issus de 40 ans de politiques successives. Que la jeunesse du Président de la République nous permette d'avancer sur le dossier de l'abolition des privilèges.
7. Daniel V : La loi NOTRe impose trop aux collectivités territoriales. Pas que des réussites en matières de dépenses publiques (ex : fusion de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Les administrés ont plus confiance à l'échelon de proximité. Il faut donc leur laisser la possibilité de choisir leurs compétences, comme à la création des premiers EPCI. Il ne faut pas hésiter à consulter les communes sur les questions de collectivités territoriales.
8. Julien B : Mille-feuille territorial est trop important, à chaque fois entraînant des impôts nouveaux. Or les citoyens ne consentent plus à l'impôt. Ex du département du Tarn qui malgré les transferts de compétences à la région a augmenté chaque année de 2,3 % depuis 2012 ses charges de gestion. Les hausses d'impôts viennent de ces hausses de charges. Si c'est en faveur de l'aménagement du territoire cela peut se justifier, pas en revanche si c'est pour accueillir les MNA sur le territoire sans pouvoir gérer localement sa propre politique d'immigration.  
Fusion des régions : +1Md€ de budget pour la nouvelle région depuis sa création, avec 700M€ de fiscalité directe et indirecte. Il y a des économies à faire, notamment si on finance des opérations à l'étranger.

9. Brigitte P : Le groupe minoritaire du département a voté contre la hausse de la taxe foncière. Je n'ai jamais entendu parler de fonds envoyés en Algérie ou à l'étranger par le département.
10. Julien B : Rectificatif : les fonds partant à l'étranger (ex : formation d'élus) proviennent de la région et non du département.
11. André C : La réforme de la fiscalité est un serpent de mer depuis 30 ans. Disparités territoriales sont importantes. Plus il y a concentration, moins les populations paient de taxe et plus les populations sont disparates, plus il y a de frais à engager et plus les taxes, notamment les bases fixées par l'État, augmentent. Les transferts de fiscalité et compétences décidés par l'État se font sans que l'État ne réduise ses dépenses, alors qu'il est demandé aux collectivités territoriales d'être raisonnables. Pour rappel, en 2019, l'État va emprunter 200Md€ de plus pour la dette de nos enfants.
12. Gabriel E : Il y a quelques années, il pouvait organiser des voyages pour les membres de l'association Génération mouvements. Aujourd'hui difficile d'organiser telles activités même sur une journée. C'est à cause des retraites trop basses.
13. Serge D : Taxation des GAFA, des entreprises du CAC 40 et lutte contre l'évasion fiscale : où en sommes-nous ?
14. Jean-François R : Impôt sur le revenu est le plus égalitaire (progressivité) des impôts mais ne représente que 11 % des prélèvements obligatoires. Pas le cas de la TVA qui représente une part bien plus importante.  
Le taux moyen d'imposition des entreprises en France est à 26 %, mais de grosses entreprises multinationales peuvent négocier leurs taux, autour de 16 %, alors que ce sont elles qui font le plus de bénéfices.
15. Alain C : Les anciens Présidents de la République nous coûtent cher. Il faut annuler ces privilèges que n'ont pas les élus de petites communes.  
De plus en plus de retraités travaillent au détriment des jeunes, ces jeunes qui préfèrent ne pas travailler montrent cet exemple à leurs enfants : comment donner aux futures générations l'envie de travailler ?  
Certaines personnes continuent à travailler alors qu'elles seraient en âge de partir à la retraite et auraient atteint le plafond de leur pension. Le fait de continuer à travailler leur permet d'avoir un taux supérieur (bonus) au plafond lorsqu'ils toucheront leur pension de retraite. C'est anormal et illogique. C'est encourager les gens à continuer et ainsi prendre du travail aux plus jeunes (c'est du moins le cas pour l'enseignement). .
16. Brigitte P : Veut plus de surveillance sur les bailleurs sociaux qui logent des personnes vulnérables dans des conditions dégradantes, étant financées (APL...) au dépend de ces gens démunis. Il faut plus de contrôles.
17. Jean-Claude M : Les français veulent bien payer des impôts s'ils savent où ils vont. On en paie de plus en plus alors qu'on voit les services publics disparaître.
18. Christian B : Face aux nombreux jeunes ne travaillant pas, il faut revaloriser la valeur travail en augmentant les salaires, qui permettra de relancer la consommation.

### **Thème 3 : démocratie et citoyenneté**

1. Brigitte P : Pour le vote obligatoire, comme dans certains pays. Au moins les gens qui ne votent pas ne râleraient pas.
2. Laure S : Pour le vote obligatoire, mais alors que le vote blanc soit pris en compte. En effet souvent on vote par défaut entre peu d'options.
3. Chantal C : Pour le vote obligatoire par la loi, pour la prise en compte du vote blanc pour ne plus voter par défaut.

4. André S : La liberté de manifester est garantie par l'obligation de déclaration des manifestations quelques jours avant leur tenue. Cela permet de manifester dans des conditions optimales de sécurité. Je veux qu'on respecte de nouveau cette obligation pour respecter la liberté de manifester. Cela fait 2 mois qu'elle ne l'est plus.
5. Jean-François R : Il faut déplacer les élections législatives par rapport aux présidentielles. Pendant 5 ans, le Président de la République fait ce qu'il veut car le Parlement procède de son élection. Aux USA, le Président est élu pour moins longtemps et les législatives « *mid terms* » permettent de contrebalancer ce phénomène. Ce n'était pas le cas avec septennat. Il faut réfléchir à passer à VI<sup>e</sup> République. La V<sup>e</sup> République est dépassée et correspondait à un contexte de guerre en Algérie où on avait besoin de forte autorité à la tête de l'État. La présence de seulement 2 candidats au 2<sup>e</sup> tour des présidentielles conduit à des Présidents élus par défaut.
6. Julien B : Est pour le RIC, sain pour la démocratie et permettrait d'endiguer abstention. Choix des questions doit être large. Contre révocation des élus par le vote. Vote obligatoire pourquoi pas, tant que le vote blanc est reconnu. Problème de la représentativité des sensibilités politiques de chacun : pour la proportionnelle intégrale avec prime majoritaire aux législatives. C'est pourquoi la V<sup>e</sup> République ne marche plus. Ce grand débat national devrait se faire à l'Assemblée nationale avec toutes les sensibilités représentées.
7. Anthony M : Question centrale est de réinvestir les citoyens dans la politique. On délègue le pouvoir à des représentants qui l'exerceraient mal. Il faut essayer quelque chose de différent, comme le vote blanc. Vote obligatoire ne veut pas dire réinvestissement personnel. Pour redonner le goût de l'activité et de l'engagement politique, les élus locaux ont un rôle à jouer pour motiver les citoyens à faire « ensemble ». Les élus ne sont pas formés à ça. Il le faudrait.
8. François J : On ne se sent pas représentés car, à part les élus municipaux, on ne trouve que des élites. Les élus ne sont que des élites. La répartition des CSP des élus n'est pas fidèle à celle de la société. De même, on ne fait pas assez confiance aux élus locaux.
9. Cédric S : Les débats à chaque élection ne sont pas intéressants car on ne parle que d'affairisme. Cela veut bien dire qu'il y a un manque d'intégrité des grands élus. Il faut changer ça pour pouvoir enfin s'intéresser aux projets. Pour rendre la V<sup>e</sup> République plus intéressante, pourquoi ne pas faire élection de l'Assemblée nationale par moitié et remplacer le Sénat par une assemblée citoyenne sans casiers. La vie démocratique serait plus intéressante.
10. Andrée M : Pourquoi l'hémicycle de l'Assemblée nationale est-il toujours vide ? On se demande pourquoi les avoir élus. Il faut favoriser la présence des élus dans les assemblées.
11. Brigitte P : Réponse : les hémicycles sont toujours vides car il y a des commissions en même temps. L'hémicycle est au complet pour les votes solennels. Les commissions ne sont pas télévisées, elles. Il en est de même au département. Il y a un manque d'information à ce sujet.
12. Marie-Christine G : Pourquoi ne pas créer des hémicycles à distance, par exemple en instaurant des votes en visioconférences. Cela permettrait de faire des économies. Intégration : il faut donner l'égalité des chances à tous, notamment les personnes handicapées. Plus qu'intégrer, il faut inclure. Ils doivent être porteurs de plus encore d'avantages dans les structures.
13. Daniel V : Il faut égalité entre les collectivités territoriales. Quand deux collectivités déposent un projet similaire, il faut qu'elles obtiennent la même subvention, et que leur attribution ne dépende pas de la couleur politique des élus.
14. Alain C : Les élus ont tous la crédibilité car ils ont été élus. Quel est le devenir des communes ? On-t-elle encore leur raison d'être, notamment les petites ? Va-t-on imposer

des seuils comme ça a été fait dernièrement dans les intercommunalités ? Pour rappel, c'est dans les petites communes que se développent la solidarité, l'envie de travailler, peu de délinquance.

15. André C : La démocratie, c'est le respect des citoyens les uns envers les autres. Il y a du travail sur ce sujet. La citoyenneté est mise à mal par les agissements de certains, notamment en ville et dans les quartiers où il est difficile aux pouvoirs publics d'avoir accès.

## **Thème 4 : organisation de l'État et des services publics**

1. François J : Dans l'organisation des services publics, il y a un problème de définition du « monde rural ». Une ville rurale et périphérie urbaine ne sont pas la même chose. Elles n'ont pas les mêmes besoins. La ruralité profonde s'en trouve atteinte. Exemple des fermetures de classes.
2. Brigitte P : Petits hôpitaux ont été fermés pour en faire des plus grands dans les centres urbains. Ils disposent de hautes technologies mais ne sont plus « humains ». Le personnel soignant et infirmier est en diminution croissante. Expérience personnelle d'une personne décédée dont le corps a été transporté à la morgue sans même que la famille ait été prévenue du décès. Cette profession est un sacerdoce. Il ne faut pas la faire si on n'a pas la vocation : être infirmier ne doit pas être un choix par défaut pour les étudiants n'ayant pas eu accès ou ayant échoué en médecine ou pharmacie. Il faut une réflexion dans les hôpitaux sur l'aspect humain de l'accompagnement des patients. La rémunération des chefs de services est en partie dépendante des économies réalisées, démontrant la disparition des aspects humains de la médecine.
3. André C : A Lacaune il y a une maison des services au public depuis plus de 10 ans citée en exemple au niveau national. Une trentaine de services y sont représentés. Depuis quelques temps la trésorerie n'as plus de fonctionnaire titulaire du poste. Le trésorier et les deux autres employés viennent chaque jour de Castres (distant de 45 km) en bus pour palier à cette difficulté. Premier problème : le poste de trésorier a vu son grade augmenté, or personne n'est enclin à venir l'occuper. Les autres titulaires des postes y font des courts séjours, les mutations sont acceptées sans remplaçants. L'État étant garant de la ruralité doit trouver des solutions pour ce service public de proximité et ne doit pas être le garant de la désertification. Une fermeture contrainte du service est-elle envisagée ?
4. Julien B : L'école est un des services publics qu'on nous envie partout dans le monde. Le dédoublement des écoles en ZEP alors que des classes sont supprimées en ruralité est scandaleux. Il y a autant de pauvreté en ZEP que dans la ruralité.  
Médecine : il serait normal de supprimer le *numerus clausus* pour avoir plus de médecins à disposition, et de les inciter voire obliger à exercer au moins temporairement dans des déserts médicaux notamment ruraux.
5. Serge D : Murat s/ Vèbre recherche un médecin. Suppression du *numerus clausus* aura des effets seulement dans 10-15 ans. Il faut trouver des solutions pour attirer les docteurs dans les campagnes.
6. Daniel V : Le mot « humain » n'est plus assez présent dans les services publics. Souvent dans les administrations, les nouveaux directeurs ou les préfets arrivants qui ne cessent de changer régulièrement n'étudient pas assez les problématiques du territoire. Leur permet d'appliquer strictement les directives et objectifs numériques imposés par le national.  
La proposition de loi portée par Philippe FOLLIOU calant le principe d'installation des médecins en zone rurale sur celui des pharmaciens était une très bonne idée.
7. Cédric S : La problématique du *numerus clausus* est connue des médecins depuis 1999 : on savait déjà que dans les années 2010 on aurait des manques de médecins. Les décisions

n'ont pas été prises en temps voulu.

Dans les services publics, on constate du désengagement : on a moins de service public mais autant voire plus d'imposition : moins d'accès aux services et soins de santé mais des complémentaires santé onéreuses ; moins de bureaux de poste, mais pas forcément plus de relais colis, ou de très haut débit ; retrait des gendarmeries ; zone blanche des campagnes, des montagnes ; moins de contrôleurs (DDSCPP, douanes, fraudes) pour laisser la responsabilité des contrôles à qui ? au privé ? ; autoroutes privatisées ou en concession avec des tarifs toujours plus élevés.

Moins de décision technocratique oligarchique centralisée, en donnant l'impression que tout cela va pour l'amélioration de la décentralisation (Grandes régions : qui va payer la facture ?), ou pour l'environnement (portique pour la taxe carbone des transports camions : qui a payé ?), ou pour l'économie et les PME (où est la vraie réforme sur la régulation des négociations tarifaires de la grande distribution, du gaspillage alimentaire...?).

8. Armelle V : D'accord avec Daniel V sur le principe d'installation des médecins en zone rurale calé sur celui des pharmaciens.

Veut l'interdiction formelle des dépassements d'honoraires. Cette pratique conduit certains patients à renoncer aux soins.

9. Jacinthe G : La population vieillit et les pensions de retraites baissent. Ce contexte rend compliqué pour les retraités dépendants de pouvoir payer une prise en charge en établissement spécialisé. Il faut augmenter les moyens de ces structures, au bénéfice des personnes accueillies et des salariés du secteur.

Difficile d'imposer aux médecins de s'installer sur un territoire. La suppression du *numerus clausus* n'aura des effets que dans 10 ans le temps qu'ils soient formés. D'ici là, nous avons de mauvaises années à passer.

10. André C : EHPAD: je suis d'accord avec la précédente intervention. La réduction des emplois aidés (il y en avait une quinzaine dans celui de Lacaune) a entraîné une augmentation des coûts salariaux. On essaie de rattraper cette hausse de charges sur le fonctionnement. La directrice a annoncé vouloir économiser 4000€/mois sur la nourriture. Va-t-on réduire les repas des personnes âgées pour rentrer dans les clous budgétaires ?

11. Brigitte P : On parle sans arrêt de « discrimination ». Les médecins sont souvent discriminatoires à l'égard des milieux ruraux en refusant d'y exercer. Or toute discrimination doit être pénalisée. Certes, il faut développer l'offre culturelle et de loisirs en ruralité pour attirer les médecins, ainsi que développer le salariat des médecins, mais il faut aussi réprimer les pratiques discriminatoires.

12. Julien B : Une discrimination légale qui me choque est aussi le développement de mesures incitatives à l'embauche de personnes originaires de quartiers prioritaires. Il y a aussi du chômage en ruralité, pourquoi ne pas aider également ces personnes-là ? Il y a un deux poids deux mesures entre territoires de ce pays.

Les forces de l'ordre ont parfois violemment réprimandé les « gilets jaunes », or elles n'ont pas reçu d'ordres aussi fermes envers les délinquants de certains quartiers (trafic de drogue, communautarisme, islamisme radical). Assez de ce deux poids deux mesures.

13. François J : La ruralité est sous-dotée en numérique. Dans ces territoires, il faut payer l'antenne et l'abonnement jusqu'à deux fois plus cher qu'ailleurs. C'est une rupture du principe d'égalité entre citoyens quand on paie plus pour moins de service.

14. Marie-Christine G : Si on veut favoriser l'attractivité des territoires ruraux, le numérique est la priorité à développer (importance pour l'attractivité touristique, les services numériques étant un basique de l'offre touristique actuelle). Il faut que l'on sache, commune par

commune, quand les services numériques seront installés et développés. Le télétravail est impossible en ruralité, elle ne peut donc pas être attractive auprès des jeunes actifs.

15. Géraldine F : Inclusion des enfants en difficulté doit être développée en milieu scolaire. Les prises en charge demandées aux familles (médecins spécialistes) doivent être remboursées par la sécurité sociale.
16. Laure S : Scolarisation des enfants en situation de handicap : les relations avec la MDPH sont très complexes. Les réponses aux dossiers parviennent en 6 mois, mais répondent à côté. Les recours durent 2 mois. On perd facilement un an dans les procédures alors que les demandes exprimées étaient pour l'année en question. Il y a une réflexion à mener sur les services de la MDPH.  
Inclusion des enfants : il faut créer des places en structures pour les enfants à handicaps lourds. Pour les handicaps plus légers, les professeurs n'en veulent pas dans leurs écoles car il y a des aménagements à développer, ce qui complique leur quotidien.  
Enfin, les soins en ergothérapie et psychomotricité devraient être pris en charge par le gouvernement.
17. Claude B : Nous avons des difficultés à faire venir les médecins dans les territoires ruraux, alors qu'il y a beaucoup de vétérinaires (exemple de Lacaune) qui ont un niveau de formation similaire. C'est étonnant.
18. Anthony M : J'ai choisi de venir vivre à la campagne. Notre devoir est de porter et valoriser les points positifs de la ruralité au-delà du négatif que nous avons ici pointé. Le champ des possibles est énorme dans ces territoires : il y a de la volonté, du lien social, de la solidarité...

Remerciements de Philippe FOLLIOT, député, pour la qualité et la tenue des débats. Il annonce des rencontres (exemple : bilan de mandat) pour revenir sur quelques contrevérités et éléments de désaccord et répondre aux questions posées.

Conclusion et remerciements du maire Alain CABROL.